

Deuxième qualification statutaire TSEEAC

Conformément à ses engagements et à sa résolution de congrès, le SATAc UNSA travaille à l'amélioration de la 2^e qualification statutaire TSEEAC afin de faire en sorte que les pourcentages de réussite soient améliorés, tout en préservant son caractère sérieux et reconnu.

Dans ce cadre, le SATAc UNSA a rencontré, en juin, les nouveaux président et vice-président du jury afin de balayer l'ensemble des questions relatives à cet examen et d'engager des réformes pour l'avenir.

POINT DE VUE GENERAL

Le SATAc UNSA a regretté le manque de cohérence de cette qualification pourtant essentielle au sein du corps des TSEEAC.

Sans en remettre en cause le sérieux, nous avons vivement critiqué les pourcentages de réussite et, même si ce taux n'est pas une fin en soi, il n'en

reste pas moins que ces dernières années, il a été régulièrement inférieur à 50%.

Doit-on déduire de ce taux de réussite que plus d'un TSEEAC sur deux est mauvais ?

Pour le SATAc, la réponse est clairement non !

Le problème semble venir d'un manque de cohérence dans l'organisation, d'une définition des objectifs plus que floue et d'examineurs non préparés pour cette épreuve.

AXES D'AMELIORATION

Un principe de base pourtant élémentaire doit être vérifié : l'adéquation entre le programme, la formation et les questions.

Trop d'examineurs, experts parfois dans leur domaine, n'ont pas la polyvalence demandée aux candidats et sont totalement inadaptés à cette épreuve (qu'ils auraient peut-être du mal à réussir).

Sans forcément les écarter, il faut les former afin que chacun sache quel est son rôle au sein du jury et que chaque jury soit en phase : il faut éviter au maximum les disparités dues aux membres des jurys.

D'une manière générale, le jury doit fixer clairement ce qu'on attend des candidats et les examineurs doivent également en être informés.

Pour ce faire, une préparation des membres du jury sera organisée par le président.

Les formateurs, qui sont parfois eux aussi déconnectés de l'examen, seront également préparés afin qu'ils orientent leur formation sur l'examen.

Une préparation à destination des membres du jury et des formateurs pour « recadrer » sur une qualification professionnelle et améliorer l'adéquation programme/formation/questions.

PREPARATION

Certains TSEEAC trouvent qu'une semaine de préparation est insuffisante.

Une formation s'étalant sur 2 ou 3 mois sera étudiée, mais une telle option est très lourde à mettre en place et nécessite que les services d'affectation des TSEEAC candidats soient coopératifs.

Un vivier de formateurs et de membres du jury devra être constitué.

EPREUVES

Epreuve de Français

En mesure d'urgence, nous avons convenu, pour cette année, de séparer cette épreuve des autres épreuves.

L'année prochaine, et après modification des textes d'organisation, la durée de cette épreuve devrait être allongée, sans toucher au contenu, afin que les candidats disposent du temps nécessaire (1h30 actuellement).

Concernant la correction, là encore, le jury devra fixer un barème à l'attention du correcteur et définir ce qu'on attend du candidat.

La capacité de l'agent à s'exprimer clairement dans un langage structuré et à argumenter sera évaluée. Il sera également tenu compte de la lisibilité et de l'orthographe ... sans que cela tourne à une épreuve de dictée.

Epreuves orales

L'entretien partira du domaine d'expertise de l'agent et s'élargira : en effet, la 2^{nde} qualification

sert à démontrer la **polyvalence** du corps des TSEEAC, quel que soit le domaine de l'agent.

Ceci ne doit pas être interprété comme « être expert dans tous les domaines ».

Le président du jury considère que la présentation est essentielle et structurante pour la suite de l'oral.

Une meilleure préparation des candidats à cet exercice devra avoir lieu.

Pendant les épreuves, les jurys ne seront pas accessibles.

Le SATAC UNSA a souhaité que davantage de TSEEAC participent aux jurys, qui devraient être composés de 3 à 4 personnes.

En cas de connaissance d'un candidat par l'un des membres du jury, celui-ci devrait sortir pendant l'épreuve afin d'éviter toute influence, aussi bien négative que positive.

EVALUATION/NOTATION DES CANDIDATS

La notation devra rester anonyme jusqu'au résultat final : Même l'harmonisation finale sera faite sur un ensemble de notes anonymes.

EVALUATION DE L'EXAMEN

Le SATAC UNSA a souhaité que la DGAC mette en place un questionnaire dans le cadre d'un processus qualité afin que les candidats puissent évaluer l'examen et donner leur avis.

De cette façon, il deviendra enfin possible de faire vivre cette qualification et de corriger le tir rapidement en cas de problème identifié.

Extrait de la Résolution Générale du congrès du 15 mars 2007

...

Le Bureau National poursuivra les négociations visant à rendre la seconde qualification plus juste afin que les taux de réussite soient plus en adéquation avec une qualification statutaire, sans pour autant la brader, car elle symbolise à la fois la polyvalence du corps et un haut niveau de technicité.

Dans ce cadre, le Bureau National veillera à ce que la préparation aux épreuves soit réorganisée et davantage basée sur une formation continue. Un plus grand nombre de TSEEAC devra y participer et faire partie des jurys. Le Bureau National s'assurera que les épreuves prennent en compte notamment les métiers de la surveillance et de l'environnement qui ont été largement confiés aux TSEEAC.

...